



VENTE EN NOMBRE

PROCÉDURE

La vente en nombre concerne les clients désirant acheter au moins 30 billets non datés et non nominatifs valables 2 ans à compter de la date d'édition. Il s'agit de billets destinés aux individuels, qui ne peuvent pas être utilisés pour les groupes. Ils ne sont ni repris ni échangés et restent valables en cas d'augmentation tarifaire.

AVANTAGES

La vente en nombre permet aux clients de bénéficier d'une remise selon le nombre de billets commandés :

- 5 % pour 30 billets
- 9 % pour 300 billets
- 13 % pour 600 billets

Cette remise s'applique au cumul sur l'année.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

DÉMARCHE

Vous devez envoyer vos demandes à l'adresse ven@chateauversailles.fr, en précisant dans l'objet « VN » et dans la demande le nombre, le type de billets souhaités (Château, Passeport, Passeport Grandes Eaux Musicales, Domaine de Marie-Antoinette...) ainsi que le mode de retrait (sur place à la régie ou par courrier).

Ces demandes seront traitées à J+2 (à J+5 au plus tard si la demande est faite la veille d'un week-end).

Vous recevrez une pré-facture récapitulant votre commande ainsi que **le formulaire à remplir pour vos prochaines commandes**.

PAIEMENTS ACCEPTÉS

- au comptant à la régie lors du retrait des billets par : chèque, en espèces (montant maximum 1 000 € par commande en espèces) ou **par carte bancaire après avoir vérifié auprès de votre établissement bancaire que vous disposez du plafond nécessaire pour effectuer vos transactions**
- auprès du centre de contact par carte bancaire, pour toute commande de 1 500 € maximum
- sur facturation pour les clients conventionnés
- **par virement en le notifiant lors de l'envoi de votre commande, afin que nos services vous transmettent le RIB**

En cas de paiement différé, sur acceptation de l'agence comptable, le bon de commande doit alors être envoyé à l'adresse ven@chateauversailles.fr.

RETRAIT DES BILLETS

- retirés sur place à la régie lors du rendez-vous fixé par la Régie des Recettes
- envoyés sans frais à réception du paiement
(à adresser à : Château de Versailles, Régie des Recettes, RP 834, 78008 VERSAILLES Cedex)

Prévoir un délai de 4 jours à compter de la réception du chèque.